



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Dijon, le 12 JAN. 2015

Compte rendu des commissions d'information auprès du CEA et du CSMV VALDUC
lundi 24 novembre 2014

Les commissions d'information auprès du CEA et du CSMV VALDUC se sont tenues le 24 novembre 2014 dans les locaux du CEA de VALDUC sous la présidence de Tiphaine PINAULT, directrice de cabinet du préfet de la région bourgogne, préfet de la Côte d'Or.

La liste des personnes présentes ainsi que des membres excusés se trouve annexée au présent compte rendu.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

Pour ce qui concerne la commission d'information du CEA :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 16 avril 2014
- sûreté – sécurité : les événements significatifs de 2014
- gestion de crise : REX des derniers exercices – points techniques
- actualité de la dissuasion
- actualité de Valduc : avancement du chantier EPURE – impact économique

Pour ce qui concerne la commission d'information du CSMV :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 16 avril 2014
- bilan du 1^{er} semestre 2014 des activités du CSMV
- perspectives du CSMV

Le compte-rendu de la réunion du 16 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.



1- La commission d'information du CEA :

1.1 Sûreté – Sécurité : les événements significatifs de 2014.

Monsieur Bugaut, directeur du CEA présente à l'assemblée les événements significatifs et les incidents déclarés sur le site de VALDUC depuis la dernière commission d'information. Il précise que ces événements sont courants et sont le reflet d'une activité normale du CEA.

1.2 Gestion de crise : REX des derniers exercices.

Monsieur Bugaut revient sur les exercices réalisés au niveau national depuis 2005, sur les dix sites du CEA et les échanges qui peuvent être faits entre les centres. Ces exercices sont mis en place tous les trois ans sur chacun des sites et une thématique différente est testée à chaque fois. M Bugaut insiste tout particulièrement sur les retours d'expérience faits après ces exercices qui permettent d'analyser les points positifs et négatifs constatés et de dégager des axes d'amélioration qui peuvent porter par exemple, sur le schéma d'alerte, la coordination entre services, la prise en charge des impliqués ou l'aménagement de locaux.

Ainsi l'exercice du mois de février sur VALDUC, à dominante sûreté nucléaire, a permis de constater :

- la bonne coordination SAMU/SDIS/CEA pour le traitement des victimes
 - la bonne concertation SDIS/IRSN/CEA et le logiciel M2irage
- et de tester l'automate d'alerte des autorités et la gestion d'une pression médiatique.

Les axes d'amélioration qui ont été mis en évidence portent essentiellement sur la communication de crise à destination de la population et des médias.

Ainsi ont été modifiés les sons des sirènes, un numéro vert a été mis en service, les plaquettes d'information ont été rediffusées à la population et un automate d'alerte chargé d'informer les personnes qui en ont fait la demande sur leur portable ou téléphone fixe a été testé. Le retour de cet essai est satisfaisant.

M Bugaut insiste sur le fait que les améliorations qui peuvent être apportées ne doivent pas faire régresser les bonnes pratiques déjà actées.

1-3 Actualités de la direction des applications militaires (DAM) :

En octobre 2014 a été homologuée la Tête Nucléaire Océanique qui répond aux exigences de la défense en matière de sûreté, de qualité et de performance.

Des études sont menées actuellement sur le virus EBOLA qui devraient aboutir à la conception d'un test simple et rapide de détection du virus.

1-4 Actualités du CEA Valduc :

Le mois d'octobre 2014 a vu la mise en service du Laser Mégajoule. Ce projet avait été décidé par Jacques CHIRAC en 1996. Les cibles sont fabriquées sur le site de VALDUC ce qui a généré une nouvelle gamme de fabrication avec un procédé de synthèse d'aérogel, un fraisage d'ultraprécision et un usinage par laser.

M Bugaut revient ensuite sur la collaboration franco britannique avec la réalisation du projet EPURE, la première phase du chantier est achevée, marquée par l'accueil des premiers personnels britanniques et la réalisation des premiers tests.

1-4-1 Impact économique :

L'impact économique du CEA sur la région bourgogne s'élève à 190 millions d'euros qui se répartissent de la façon suivante :

- 30 millions pour les grands chantiers
- 90 millions pour les dépenses externes
- 70 millions pour les salaires

35 % des dépenses externes sont réalisées sur la région et principalement sur le département de la Côte d'Or. Les sous traitants du CEA sont en grande majorité situés sur la zone d'activités de Saint Apollinaire générant ainsi un nombre induit d'emplois important.

Le CEA contribue également par le transfert de technologie et en les accompagnant au développement d'entreprises. 800 brevets sur les 14 000 que détient le CEA donnent lieu à des développements industriels.

1-5 Echanges :

M Caignol, co président de la SEIVA rappelle que l'autorisation de rejets radioactifs accordée au CEA date de 20 ans, il s'interroge sur l'augmentation possible des rejets qui pourraient être générés avec le projet EPURE.

M Bugaut, précise que le centre de VALDUC est le seul qui génère et accueille des matières tritiées, la quantité rejetée est de 1 gramme de tritium par an. La quantité de tritium entreposée sur le site est stable, un équilibre s'effectue entre la dégradation du tritium et le volume des déchets entreposés.

A la demande de Mme Guitton sur l'état d'avancement de l'étude épidémiologique M Bugaut répond qu'il sera en mesure de présenter les premiers résultats lors de la prochaine commission d'information.

2- La commission d'information du centre spécial militaire du Valduc (CSMV) :

Le colonel Real rappelle qu'en période d'activité le CSMV ne génère aucun rejet radioactif et qu'en période de veille aucune matière n'est entreposée sur le site.

Le CSMV est en état de veille depuis le mois d'avril 2012. Cette période a été mise à profit :

- pour actualiser et harmoniser les règles d'exploitation avec celles des bases aériennes à vocation nucléaire,
- pour actualiser le plan d'urgence interne,
- pour actualiser la présentation générale de la sécurité de l'établissement,
- pour rédiger la fiche de protection à insérer dans le plan particulier de protection du CEA.

La réactivation du CSMV est programmée courant du premier semestre 2015.

A la question posée sur l'incidence de la fermeture de la base aérienne 102 sur les activités du CSMV, le colonel Real précise que la réactivation du CSMV aura pris fin avant l'été 2016, la BA 102 reste concernée pour l'instant. Le transfert des équipes présentes sur la base de Longvic sur une autre base fera l'objet d'une décision ultérieure.

3- Enquête sur les habitudes d'information de la population :

Un des axes d'amélioration mis en évidence par le retour d'expérience de l'exercice du mois de février porte sur l'information qui doit être donnée à la population des huit communes se trouvant à proximité du CEA.

Ainsi, la préfecture a proposé lors de la commission d'information du mois d'avril 2014 de lancer une enquête auprès des habitants des communes limitrophes du CEA pour connaître les moyens par lesquels ils se tiennent informés.

Le projet de questionnaire, élaboré par les services de la préfecture en collaboration avec le CEA et la SEIVA est présenté à l'assemblée.

Mme Guitton propose d'y apporter des modifications qui feront l'objet d'un échange ultérieur avec la préfecture. La question se pose de connaître le mode de diffusion de ce questionnaire.

Il est proposé que les élus de chacune des communes se chargent de rencontrer leurs administrés, la SEIVA aura la tâche de collecter les réponses et d'en faire une première analyse qui sera présentée lors de la prochaine commission d'information.

Ce questionnaire sera mis à la disposition des élus par le CEA et sera accompagné d'un courrier signé par le préfet. Un retour est attendu avant le 16 février 2015.

La prochaine réunion des commissions d'information aura lieu au printemps 2015.

La directrice de cabinet

Tiphaine PINAULT